

Le [CENTRE HOSPITALIER D'ALENÇON](http://www.ch-alencon.fr) / T : 02.33.32.30.30 (Orne) bénéficiera à partir du mois de mars prochain d'une unité médico-judiciaire, afin d'accueillir des victimes ayant subies des agressions physiques, sexuelles ou morales. Une subvention de 200 000 euros a été accordée par le ministère de la justice afin de financer son fonctionnement.

www.ch-alencon.fr